



Le Petit Mohonnais

N°19

Novembre 2016

Les Mohonnais du mois

Georges Lalycan



A 82 ans, habitant à Rohello, Georges est le doyen de la société de chasse de Mohon.

En 1952, alors âgé de 18 ans, il chausse ses bottes et prend son fusil accompagné de Aimé Drouin et de Marcel Derouin. A l'époque, il n'y avait pas de société et chacun pouvait chasser où bon lui semblait. Fait de petites parcelles séparées de talus, le biotope était très giboyeux et pour exemple en 1960, Georges prélèvera 43 lièvres dans sa saison. Par la suite, il chassera avec le père et le fils Létoré, son frère Bernard et Michel Glais.

Actuellement accompagné de son fils Jean-Yves (ancien Président) et de ses Fauves de Bretagne, Georges est dans sa 64ème année de chasse et a connu de nombreux Présidents dont messieurs Le Verger, Le Breton, Aubry, Bigorgne et actuellement Deslandes.

Encouragé par son épouse Angèle, il n'est pas question pour lui de penser à raccrocher le fusil pour le moment ...

Benjamin Guilloux

A 16 ans, Benjamin a déjà beaucoup de kms dans les jambes, pas moins de 7000 rien que pour cette année !!! Après une année de foot à l'EKP, il change de voie et à 9 ans, il se lance dans le VTT au club de Vélo Taupont. Depuis 3 ans, il a laissé les chemins et rejoint le club du VCP Josselin pour rouler sur route.

Fin septembre dernier, après un passage par les qualifications, Benjamin a participé durant deux jours à Bourges à la Coupe de France des départements par équipe et sur piste. L'équipe du Morbihan composée de cinq coureurs (Benjamin, 3 de Vannes et 1 de Locminé) finit 3ème à la poursuite, 1ère au kilomètre lancé et 2ème en vitesse. Au final, le Morbihan prend la 3ème place du podium derrière le Loiret (1er) et l'Île et Vilaine (2ème).

Roulant en Cadet, Benjamin a participé à 28 courses cette année et obtenu plusieurs podiums dont 2ème à St Jean de Villenard et à Baguer Pican mais aussi 10ème et 11ème aux Trophées Madiot sur 150 coureurs. Lors du championnat du Morbihan sur piste, Benjamin finira 2 fois 3ème et obtiendra une place de 5ème et deux places de 6ème au championnat de Bretagne. Pour la saison prochaine, le mohonnais qui passera Junior rejoindra les Côtes d'Armor et intégrera l'équipe du VCP Loudéac.





Estelle BRET, Guillièreoise, s'installe en Micro-entrepreneur en Peintre en Bâtiment (pose de papier peint, papier à peindre, application de peinture, ...) à partir du 01 novembre 2016. Pour obtenir un devis et discuter pour le choix du décor, contacter Estelle au 06.62.20.42.29.

Tout apiculteur est tenu de déclarer chaque année les colonies d'abeilles dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant



notamment leur nombre et leurs emplacements. Toute colonie doit être déclarée, quelle que soit sa taille (en ruches, ruchettes, ruchettes de fécondation/nuclei) du 1er septembre 2016 au 31 décembre 2016.

Le Studio Le Rocher est une association

mohonnaise, culturelle et artistique créée depuis 2010 (Association Loi 1901). Créé afin de participer à l'émergence et à la diffusion de projets artistiques:



accompagnement au niveau de la production, réalisation technique, conseil artistique et scénique, diffusion et formation..., son objectif est de développer, à terme, des moyens financiers pour être en capacité d'auto-production afin de s'inscrire durablement en tant qu' « Acteur » du Territoire. Le studio Le rocher a participé à différents projets artistiques et éducatifs pour le RPI Mohon / St Malo et s'est impliqué également dans un projet réseau, mené en co-intervention dans les classes de cycle 3 des écoles privées de Mohon, Saint-Malo des Trois Fontaines, La Trinité-Porhoet, Ménéac, Mauron et Concoret. <http://studiolerocher.fr>



Les Compagnons du Devoir organisent chaque année leurs Journées Portes Ouvertes avec pour objectif de faire découvrir les métiers aux jeunes en quête d'une orientation professionnelle mais également d'ouvrir des perspectives à ceux qui souhaitent passer des diplômes supérieurs dans leur métier ou vivre leur métier autrement que par le cursus classique. Cette

manifestation se déroulera sur notre site **2 Rue Jules Verne à Rennes, du vendredi 27 janvier 2017 au dimanche 29 janvier 2017 - de 9h00 à 18h00.**



Le décret n°2016-1232 du 19 septembre 2016 prévoit l'obligation pour les conducteurs et les passagers de motocyclette, de tricycle à moteur, de

quadricycle à moteur ou de cyclomoteur de porter des gants conformes à la réglementation relative aux équipements de protection individuelle lorsqu'ils circulent. Les gants doivent respecter les caractéristiques des gants pour motocyclistes, conformes à la réglementation relative aux équipements de protection individuelle, attestées par le marquage CE.

Plusieurs Objets ont été trouvés : lunettes de soleil, sweat, canne, foulard... Contacter la mairie



Les primaires de la droite et du centre se dérouleront les 20 et 27 novembre à Ménéac - salle du CCAS - rue Mirebeau.

Bac vert : les lundis 7, 14, 21 et 28 novembre. Bac jaune : le **mercredi 2** et les mardis 15 et 29 novembre 2016.



L'équipe féminine de l'EKP jouera à Mohon le samedi 19 novembre à 14h. Les équipes A et B de l'Entente Mohon-St Malo joueront à Mohon les dimanches 06, 13 et 27 novembre.

La cérémonie du 11 novembre aura lieu à 11h30 au monument aux morts.



Le repas du Club de l'Amitié aura lieu le samedi 26 novembre à la salle polyvalente.

Directrice publication : J.Denis
Rédaction
et impression : Mairie de Mohon
Tel : 02-97-93-94-20 Courriel : mairie.mohon@wanadoo.fr
site internet : mohon.fr

